

FOIRE AUX QUESTIONS

L'Expérience

Où est située l'expérience ?

L'expérience se déroule au Théâtre antique d'Orange.

L'Odyssée Sonore a-t-elle lieu toute l'année ?

L'intégralité des dates de projection de l'Odyssée Sonore est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.odyssee-sonore.com/#schedule>

Est-ce que l'expérience a lieu en intérieur ou en extérieur ?

En extérieur.

Combien de temps dure l'expérience ?

Le spectacle dure 45 minutes.

Puis-je utiliser mon appareil photo/caméra lors de l'expérience ?

Oui, et n'hésitez pas à partager vos photos et vidéos sur nos réseaux sociaux.

Y aura-t-il de la nourriture et des boissons en vente sur place ?

Un distributeur automatique de boissons est présent dans l'enceinte du Théâtre antique (carte bancaire uniquement) et la boutique du monument propose une offre de friandises.

Puis-je fumer ou vapoter ?

Non, depuis le 1er février 2007, il est interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public.

Y a-t-il des toilettes sur place ?

Oui.

Y aura-t-il des lumières stroboscopiques ?

Non.

Accès

Quel est l'âge minimum requis ?

L'Odyssée Sonore est accessible à partir de 7 ans. Les enfants de moins de 7 ans peuvent assister au spectacle, mais ne seront pas équipés du casque ni du smartphone. Pendant l'expérience immersive, gardez vos enfants sous votre surveillance et soyez vigilants aux risques de chute. En ce qui concerne les bébés, un porte-bébé ou une poussette est vivement conseillé.

Combien de temps à l'avance dois-je arriver sur place ?

Veillez arriver entre 30 et 15 minutes avant l'horaire de votre séance pour l'accueil et l'équipement.

Les animaux sont-ils autorisés ?

Oui, les chiens sont acceptés à condition qu'ils soient tenus en laisse. Cependant, soyez attentifs au caractère immersif de l'expérience.

L'expérience est-elle accessible pour les PMR ?

Oui, l'accès est possible gratuitement pour les personnes en fauteuil roulant (avec un accompagnateur gratuit également). Toutefois, l'accès est limité à certaines zones en raison de la présence d'escaliers. Pour réserver, envoyez un justificatif à contact@odyssee-sonore.com en précisant la date et l'heure souhaitées afin de recevoir un billet d'entrée en retour.

Puis-je m'y rendre en transports en commun ?

En train : la gare d'Orange se situe à 10 minutes à pied du Théâtre antique.

En bus : le réseau Zou propose différents trajets dans la région PACA - <https://zou.maregionsud.fr/>

Tickets

Où puis-je acheter des tickets ?

- Sur l'application Fever, disponible sur Google Play et l'Apple Store.
- Sur le [site internet](#) de Fever.
- Sur le [site internet](#) du Théâtre antique d'Orange.
- Sur place, au Théâtre antique d'Orange.

Puis-je acheter des billets sur place ?

Il est possible d'acheter des billets sur place, dans la limite des places disponibles.

Qui peut bénéficier du tarif réduit ?

- Les enfants de 7 à 17 ans
- Les étudiants
- Les demandeurs d'emploi
- Les porteurs du « Pass Éducation »
- Les habitants de la ville d'Orange (sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité).

Pour bénéficier du tarif réduit, un justificatif vous sera demandé lors du contrôle d'accès. En cas d'absence de justificatif, un supplément de 4€ correspondant au tarif plein vous sera demandé.

Quelle est votre politique de remboursement/d'échange ?

Les tickets ne sont pas remboursables. Les termes et conditions de non-remboursement sont acceptés avant l'achat.

L'échange est possible jusqu'à 72h avant le début de l'événement.

Le spectacle est-il annulé en cas d'intempéries ?

En cas de forte pluie, le spectacle est annulé. Il est important de noter qu'au vu des fluctuations météorologiques, la décision d'annulation pourra être prise au plus tard le jour du spectacle à 14h. Vous êtes alors prévenu au plus tôt en cas d'annulation, par mail et par sms, selon les informations fournies lors de la réservation. Plusieurs sessions de spectacles étant prévues chaque soirée, il est possible que seule une séance ne soit pas accessible.

Sachez cependant qu'une petite pluie n'empêche pas la bonne tenue du spectacle.

Sommes-nous remboursés en cas d'annulation du spectacle ?

En cas d'annulation de notre part (pour cause d'intempéries par exemple), le service client vous proposera un coupon pour que vous puissiez réserver cette expérience un autre jour. Si cette alternative ne vous convient pas, vous pourrez demander un remboursement à notre service client. Les frais inhérents à votre déplacement ne sont en revanche pas concernés par le remboursement.

Dois-je imprimer mon ticket ?

Non, vos tickets électroniques seront validés directement depuis votre mobile.